

Les nouvelles technologies et la terminologie au Secrétariat d'État du Canada

1 Introduction

La Direction de la terminologie et des services linguistiques (DTSL) du Secrétariat d'État du Canada profite de l'utilisation de plus en plus répandue des micro-ordinateurs dans le milieu de travail pour entreprendre certains travaux qui lui permettront d'accroître l'efficacité et l'efficacité de deux grands secteurs de ses activités terminologiques:

- La création et la mise à jour des fiches présentant les résultats de recherches comparatives;
- La diffusion de l'information terminologique.

Le système *Termium* central s'est révélé un outil de travail précieux pour le stockage, le traitement et l'extraction des données. Cependant, le recours à de nouvelles technologies permettra à la DTSL d'élargir sa sphère d'activités et d'atteindre des objectifs plus ambitieux tout en rationalisant la gestion de ses ressources humaines et financières. Voici une description des excellents outils qui sont ou seront mis à la disposition des spécialistes de la langue.

2 La diffusion de l'information

Pour diffuser l'information terminologique, la DTSL utilise essentiellement deux types de produits: *Termium* et des publications (lexiques et vocabulaires).

2.1 *Termium* sur CD-Rom

Jusqu'à tout récemment, pour rendre le contenu de *Termium* accessible au plus grand nombre possible d'utilisateurs, au Canada comme à l'étranger, la DTSL devait sans cesse accroître les sommes qu'elle consacrait aux ressources informatiques et aux installations de télécommunication. Ces augmentations sont difficiles à justifier en période de restrictions budgétaires. Pour assurer une performance satisfaisante sans toucher à la configuration actuelle de son système, tout de même puissant, elle a dû limiter le nombre total d'utilisateurs ainsi que le nombre d'accès en simultané.

Toutefois, grâce à la création de la technologie du *CD-Rom* appliquée aux micro-ordinateurs et à son évolution rapide, la DTSL peut désormais étendre le réseau des utilisateurs de *Termium* sans contrainte aucune et moyennant un investissement relativement peu élevé.

Un projet-pilote, visant à évaluer le potentiel de cette nouvelle technologie, a été réalisé par étapes, la première allant du début de l'été à la fin de l'automne 1987. La plupart des participants avaient dû alors faire l'acquisition non seulement d'un lecteur de *CD-Rom*, mais également d'un ordinateur. À l'automne de 1988, lorsque la DTSL a invité les utilisateurs de *Termium* à participer à la deuxième étape du projet, la plupart des 180 clients intéressés possédaient déjà un ordinateur; ils n'ont eu à se procurer qu'un lecteur de disques optiques compacts.

Étant donné la réaction positive des participants et le fait que cette nouvelle technologie convient bien au milieu de travail actuel, la DTSL a décidé de procéder à la commercialisation de *Termium* sur *CD-Rom*. Quelque 350 abonnés utilisent aujourd'hui cette version de la banque de données, dont la première édition commerciale a été diffusée en avril 1990.

Le *CD-Rom* renferme toutes les données linguistiques, en anglais et en français, que contient *Termium*, lesquelles portent sur la terminologie, les appellations officielles et les difficultés de traduction. Aucun des éléments de gestion des données figurant dans le système central n'apparaît sur les fiches. Le contenu du *CD-Rom* est structuré de manière à permettre l'extraction et l'affichage sous une forme adaptée au milieu de la traduction.

Canada

L'utilisateur interroge la banque au moyen du terme entier dont il cherche l'équivalent, même s'il s'agit d'une unité complexe. Les fiches qu'il obtient en réponse donnent des renseignements sur le terme de départ (par exemple, synonymes, définitions) comme sur le terme d'arrivée; elles signalent aussi les domaines d'emploi et les références, ces dernières au moyen de codes. Ceux-ci peuvent être déchiffrés grâce à une deuxième base de données que renferme le *CD-Rom*.

Si cette première interrogation s'avère infructueuse, l'utilisateur peut poursuivre la recherche au moyen de l'un ou l'autre des mots qui composent le terme, mots qui peuvent figurer dans les vedettes ou dans les justifications.

L'utilisateur fait la recherche à partir des index alphabétiques de toutes les vedettes et de tous les mots qui apparaissent sur les demi-fiches anglaises ou françaises. Il est possible de faire défiler l'index à volonté et d'en extraire facilement autant d'entrées que souhaité.

À l'heure actuelle, le *CD-Rom* est autonome, c'est-à-dire qu'il n'est pas intégré aux autres logiciels utilisés sur le micro-ordinateur. On étudie déjà la possibilité de l'exploiter en arrière-plan (soit en mode résidant en mémoire) pendant l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte. Une commande d'accès rapide permettrait de passer à *Termium* sans quitter le logiciel de traitement de texte, et d'insérer directement dans le texte en cours les équivalents trouvés dans les fiches extraites du *CD-Rom*. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt que présente cette possibilité.

(1) Nantucket Corporation.

2.2 Système d'éditique

Depuis 1954, le Secrétariat d'État publie des ouvrages terminologiques et linguistiques traitant d'un grand nombre de domaines. La DTSL produit chaque année plusieurs lexiques et vocabulaires. Au cours des années 80, elle utilisait un système de traitement de texte spécialisé, maintenant désuet, pour établir les manuscrits de ses publications. De nombreuses interventions humaines étaient alors nécessaires, et les manuscrits devaient être envoyés à l'extérieur du Ministère pour photocomposition. La production d'une publication était donc longue et ardue. De plus, l'importation et l'exportation de textes entre les systèmes étaient difficiles, voire impossibles.

En 1990, avec l'aide du logiciel *Clipper*¹, on a mis sur pied un système d'édition électronique sur micro-ordinateur. Conçu pour répondre aux besoins de la DTSL, il permet d'exécuter de façon informatisée la plupart des travaux auparavant effectués manuellement (par exemple, la création d'entrées pour chacun des synonymes d'un terme donné ou la création de renvois); il comporte une séquence de tri pour chacune des langues officielles et produit un « prêt à photographier ». Grâce à ce système, la DTSL devrait pouvoir augmenter sa production et sa productivité dans le secteur des publications; elle devrait en outre pouvoir diffuser plus rapidement le résultat de ses recherches terminologiques. Le système lui permettra encore de se montrer plus efficiente dans d'autres secteurs et d'assurer une meilleure intégration de ses activités.

3 Poste de travail du terminologue

D'autres développements au plan de la micro-informatique devraient également permettre à la DTSL d'accroître son efficacité et sa productivité au chapitre de la création et de la mise à jour des fiches terminologiques qu'elle diffuse sous des formes diverses. Ainsi, un poste de travail informatisé est actuellement à l'étude pour les terminologues. Le poste de travail, grâce aux applications qui pourront y être intégrées, deviendra le support privilégié pour la préparation de produits terminologiques. L'informatisation amènera en outre, avec le temps, l'automatisation de certains travaux de recherche.

Pour des raisons d'ordre administratif et technique, et du fait que les attentes de l'utilisateur d'une base de données sont différentes de celles de la personne qui consulte un lexique ou un vocabulaire, la DTSL conçoit les fiches *Termium* et les publications comme des produits entièrement distincts. Jusqu'à tout récemment, les terminologues ne disposaient pas des outils voulus pour effectuer le traitement électronique des données destinées à l'un ou l'autre de ces produits, d'où la nécessité d'établir parallèlement les fiches à verser dans *Termium* et celles qui devaient figurer dans des publications. En 1990, cependant, le système d'édition électronique a été mis sur pied et les terminologues ont eu accès à *WordPerfect*. Comme le démontre la description qui suit, la DTSL vise, moyennant l'informatisation du poste de travail,

à résoudre le problème du chevauchement des tâches.

À court terme, les terminologues auront la possibilité de créer, sur leur micro-ordinateur, une ou plusieurs bases de données où ils pourront réunir les résultats de recherches effectuées sur les notions ou les termes qu'ils sont chargés d'étudier. Ils pourront importer les données de *Termium*, d'une base de données du système d'édition ou d'une autre base. Ils pourront ensuite exploiter les données recueillies pour créer soit des enregistrements *Termium*, soit des entrées de publications, ou les deux, dans leur base de données personnelle, en vue de leur transfert électronique à *Termium* ou au système d'édition. (Le formatage des publications demeurera la responsabilité du Service de traitement électronique; les terminologues n'auront à répondre que du contenu.) Les opérations de collecte, d'analyse, de stockage et d'extraction de l'information seront, de ce fait, grandement améliorées; en outre, l'entrée des enregistrements

dans *Termium* et la préparation des manuscrits seront accélérées et normalisées.

À moyen et à long termes, la DTSL se propose d'intégrer au poste de travail des fonctions qui aideront les terminologues à exécuter des travaux liés à la recherche, entre autres l'analyse de texte, le dépouillement bilingue automatisé et l'analyse notionnelle. Elle suit donc de très près les projets de recherche qui se déroulent actuellement, tant au Canada qu'à l'étranger.

La création et le perfectionnement d'outils visant à faciliter le travail des langagiers permettront à la DTSL d'améliorer la production des documents de référence mis à la disposition des spécialistes de la langue et d'autres disciplines, à travers le monde.

*Christine Leonhardt,
Recherche et développement,
Promotion et services à la clientèle,
Terminologie et services linguistiques,
Secrétariat d'État du Canada,
Ottawa.*